

**Motifs de la décision prise suite aux commentaires du public  
Consultation du 09 août 2021 au 30 août 2021**

**Projet d'arrêté portant modification du site Natura 2000  
« Moyenne Vallée du Doubs » et abrogeant l'arrêté du 24 février 2015  
portant désignation du site « Réseau de cavités à barbastelles et grands  
rhinolophes de la vallée du Doubs (4 cavités) »**

Aucun commentaire n'ayant été émis lors de la consultation, il est décidé de conserver le projet d'arrêté dans la version soumise à la consultation du public.